



SESSION  
29/06/2020

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE DE LE TEUIL

Envoyé en préfecture le 12/07/2020

Reçu en préfecture le 12/07/2020

Affiché le

ID : 007-210703195-20200629-DELIB542020-DE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

## EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Questions  
Financières  
Diverses

L'An Deux Mille Vingt, le vingt neuf juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 29  
Absents : /

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Souche, Tolfo, Vallon.

Pour : 26  
Abstentions : 3  
Contre : /

Secrétaire : M. Bornes.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

- Décide le versement de la somme des 1 500 € aux sapeurs-pompiers de Le TEUIL, suite à un don des sapeurs-pompiers de Raunheim, ville jumelée.
- Décide la prise en charge d'une facture de l'association Rebond d'un montant de 500 € pour la remise en état d'un logement mis à disposition d'un sinistré du séisme du 11 novembre 2019 et autorise le Maire à solliciter l'Etat dans le cadre du Fonds d'Aide au Relogement d'Urgence FARU pour le remboursement intégral de cette facture.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Olivier PEVERELLI